

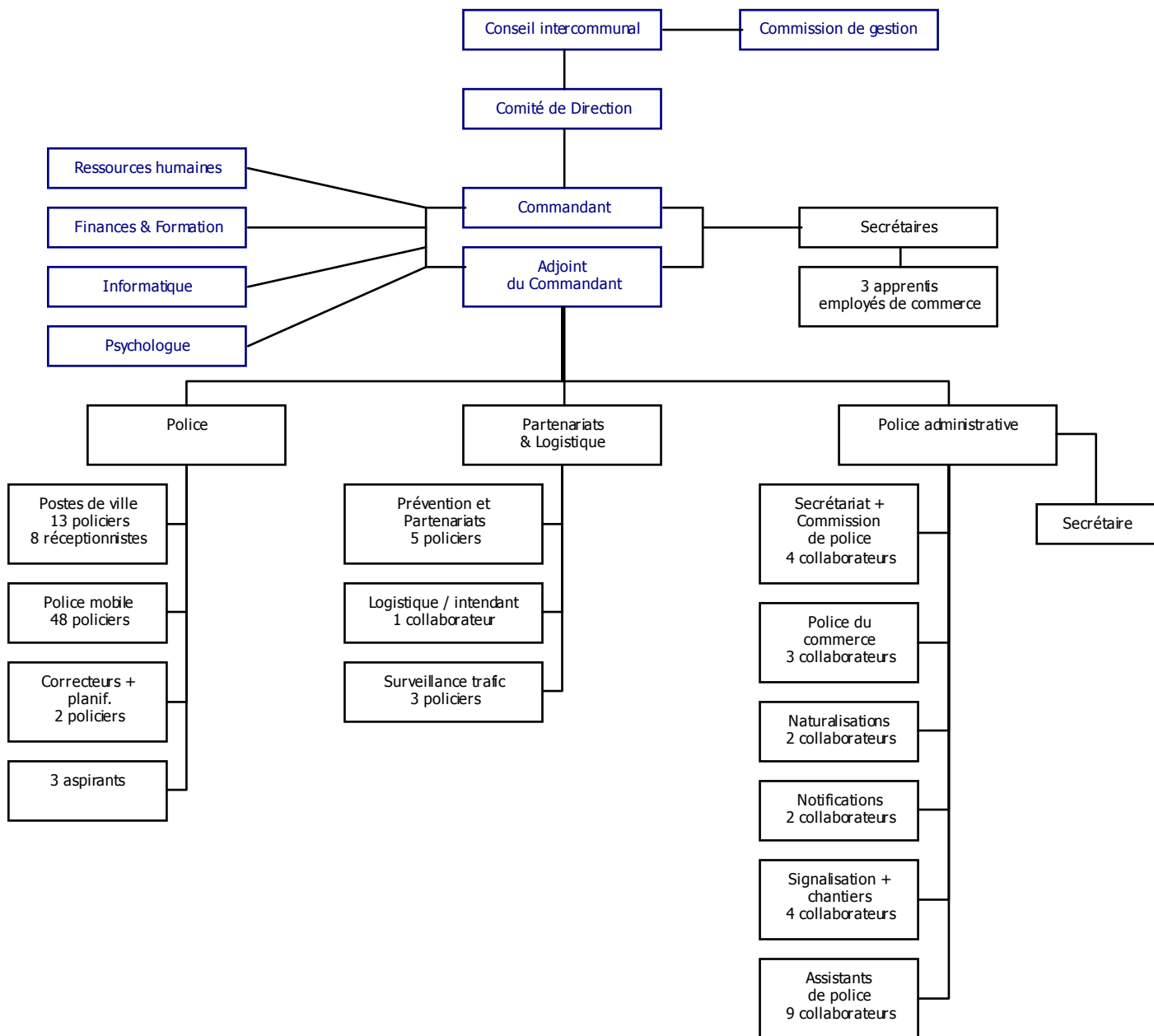
2009

Rapport de gestion

Sommaire

Editorial de Claudine Wyssa, Présidente du Comité de Direction	5
Editorial de Christian Séchaud, Commandant	6
Proches de vous	8-9
Comité de Direction, Conseil intercommunal	10-12
Assermentation	14
Répondants communaux	15
Aperçu événementiel	16-17
Ressources humaines	19
Formation	19
Soutien psychologique	20
Promotions	21
Prévention & Partenariats	24-25
Radar	26-27
Achat d'un véhicule écologique	28
Cyclistes	30
Objectifs et axes principaux	32
Postes de ville	33
Police administrative	34-35
Perspectives d'avenir	36
Statistiques	38-46





Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers intercommunaux,
Chers lecteurs,

Ce rapport de gestion a pour but de vous informer sur les activités de l'Association pour la Sécurité dans l'Ouest Lausannois pendant l'année 2009 et de vous renseigner sur les orientations politiques et opérationnelles décidées par le Comité de Direction et mises en oeuvre par l'Etat-major et les collaborateurs de la Police de l'Ouest.

Après 2008 qui a vu la naissance de l'Association intercommunale et ses premiers pas, 2009 fut une année de consolidation qui a permis de corriger les premières erreurs de jeunesse et de renforcer l'action sur le terrain selon les axes déjà définis, à savoir la proximité et l'efficacité.

La proximité fut le maître mot de notre action, renforcée encore par le contexte politique cantonal et la votation populaire de septembre. Elle s'est déclinée concrètement par les interventions et les actions préventives dans chacune de nos communes, notamment par les policiers et assistants de police des postes de ville et de la division prévention et partenariats. Politiquement elle fut l'un des arguments porteurs de la campagne précédent la votation dans laquelle l'Ouest lausannois a joué le rôle de modèle pour les futures polices vaudoises.

Quant à l'efficacité elle s'est manifestée essentiellement dans le travail des policiers des brigades mobiles, qui par leur connaissance du terrain et leur action ciblée et respectueuse, ont su déjouer nombre d'actions de malfaiteurs et faire baisser la criminalité dans notre région. De même l'activité de la police du commerce et administrative a permis l'organisation de très nombreuses manifestations sur le territoire de l'Ouest lausannois de façon à ce que chaque citoyen se sente en sécurité et que les lois soient respectées.

Je ne terminerai pas cet éditorial sans remercier tous les collaborateurs de l'Association pour leur excellent travail ni sans jeter un coup d'œil sur l'avenir. La votation sur la police unique ayant conforté les polices municipales dans leur existence et ayant élargi leur rôle en les dotant de compétences supplémentaires, la Police de l'Ouest a un bel avenir devant elle. Elle conservera sans doute son rôle de leader dans le cadre de la réforme policière vaudoise. La qualité du personnel et de l'encadrement vont permettre d'améliorer encore le service offert à la population et les relations établies avec les autorités communales. Enfin le Comité de Direction va devoir prendre des options politiques importantes, notamment dans le but d'élargir le catalogue des tâches attribuées à l'Association et intégrer dans la même structure toutes les activités de sécurité pour le district de l'Ouest lausannois.



2009 – année d'incertitude et de stabilisation

Pour l'ensemble de l'institution que représente l'Association « Sécurité dans l'Ouest lausannois », 2009 restera comme l'année où les incertitudes ont été levées quant à son avenir et comme celle de la stabilisation des structures internes de fonctionnement de la POL.

La votation cantonale du 27 septembre a nécessité un énorme investissement de la part des collaborateurs, surtout en termes de communication et d'explication du modèle. Mais cette votation et les incertitudes liées à son résultat, véritable épée de Damoclès, a surtout contraint les responsables, politiques et opérationnels, à ne pas trop se projeter dans l'avenir. Raison pour laquelle les projets ont connu un temps d'arrêt en 2009, la volonté d'anticiper et, peut-être, d'investir faisant défaut durant cette période.

Dans le même temps, la structure de la POL avait besoin de ce temps d'arrêt, de façon à pouvoir stabiliser son mode de fonctionnement, ses processus, ses relations avec ses partenaires. Après une année 2006 de préparation du projet, 2007 fut celle de l'acceptation politique et des derniers préparatifs avant la mise en œuvre, 2008 se révéla être une année chargée, tout ce qui avait été planifié devant être exécuté et les imprévus devant être gérés.

Le Comité de Direction, l'Etat-major et les collaborateurs ont mis à profit l'année 2009 pour équilibrer ce qui devait l'être, préciser des dispositifs, acquérir des habitudes, régler ce qui ne l'était pas encore.

A la fin de cette année, le bilan est largement positif. Les autorités politiques, l'Etat-major et les collaborateurs ont trouvé leurs marques, maîtrisent leur travail et disposent des compétences et des instructions nécessaires au bon fonctionnement du système. Corollaire, les résultats sur le terrain sont positifs et les éléments statistiques démontrent que la sécurité dans l'Ouest lausannois est dans l'ensemble bonne. Les problèmes existent. Il ne s'agit pas de les nier, mais de constater que les policiers agissent efficacement et que les dispositifs mis en place, notamment la volonté marquée de travailler en partenariat avec d'autres acteurs de la sécurité publique, portent leurs fruits.

Le présent rapport de gestion a pour objectif de synthétiser les travaux entrepris au sein de « l'Association Sécurité dans l'Ouest lausannois » durant l'année 2009, sans souci d'exhaustivité, le nombre d'actions entreprises étant beaucoup trop important pour tendre à un tel objectif.



Les communes de l'Ouest lausannois ont voté NON à la police unique.

Bussigny-près-Lausanne	63.11%
Chavannes-près-Renens	59.74%
Crissier	58.15%
Ecublens	60.70%
Prilly	57.61%
Renens	61.78%
St-Sulpice	62.93%
Villars-Ste-Croix	49.18%



Proches de vous

Le peuple vaudois, consulté par le biais d'une initiative populaire le 27 septembre 2009, a rejeté l'idée de grouper toutes les forces de police au sein de la police cantonale.

Le district de l'Ouest lausannois est celui qui a refusé le plus nettement cette idée, à raison de 60% des votants. Ce résultat prouve que la création de la POL est un succès et qu'elle répond aux attentes de la population.

Ce résultat a été obtenu au terme d'une campagne très intense, au cours de laquelle les clivages habituels entre partis politiques ou entre villes et campagnes ont cédé la place à des débats très émotionnels, parfois même assez virulents. L'Ouest lausannois est parvenu, dans ce contexte, à éviter les débordements et toute forme de dérapage.

Mais ce résultat est aussi, et peut-être surtout, le fruit du travail réalisé par les autorités politiques des communes et par le Comité de Direction. L'engagement de toutes les communes partenaires, des représentants des partis politiques et des collaborateurs de la POL a sans aucun doute pesé d'un poids certain. Le très fort consensus autour de la police régionale a convaincu.

Pour autant, ni le Comité de Direction ni l'Etat-major ne considèrent ce succès comme un aboutissement. Au contraire. Les communes sont désormais légitimées à faire valoir leur point de vue dans le contexte de la réforme du système de sécurité vaudois. A ce titre, elles partagent pleinement la responsabilité de faire aboutir le processus de police coordonnée voulu par le peuple. Ce projet a pour ambition de mieux coordonner le travail de toutes les forces de police, en améliorant la complémentarité entre les divers intervenants.

Et, dans les faits, la POL s'investit dans ce processus de réforme: déjà présente dans les groupes de travail qui ont abouti à la convention entre l'Etat et les associations de communes, la POL est aujourd'hui représentée au sein du Comité de pilotage de la réforme de la police vaudoise. Preuve de la pertinence que reconnaissent les acteurs de la police dans le canton de Vaud au modèle que représente la POL.

EFFICACES

CAR PROCHES DE VOUS!



LES POLICES MUNICIPALES
SONT NÉCESSAIRES

NON!
À LA POLICE UNIQUE

Comité de Direction

Le Comité de Direction s'est réuni à 17 reprises et a adopté 80 décisions comme objets de sa compétence.

Parmi ces décisions, l'adoption des préavis, les engagements, les achats de véhicules, les propositions en matière d'affectation des excédents de recettes et les réponses aux questions de la commission de gestion sont les plus importantes.

A noter que le Comité de Direction a renoncé à engager la totalité des aspirants prévus entre le budget et le préavis approuvé par le Conseil intercommunal, les incertitudes planant sur la capacité de l'Etat de Vaud à mettre en œuvre la réforme d'ici à fin 2010 étant trop importantes.

Par ailleurs, le Comité s'est considérablement investi au-delà de sa sphère habituelle d'influence pour établir de façon très ferme et forte la reconnaissance de la qualité de la POL sur la scène cantonale et pour garantir la pérennité de cette structure à plus long terme.

Le Comité de Direction a enregistré la démission de M. Christophe Erni, Conseiller municipal représentant la commune de Villars-Ste-Croix. Il est remplacé par Mme Yolande Riche, qui assiste pour l'heure en qualité d'auditrice aux délibérations du Comité de Direction, jusqu'à son élection par le Conseil intercommunal.





Conseil intercommunal

Le Conseil intercommunal s'est réuni à deux reprises en 2009 et a adopté les rapports sur les comptes et la gestion de l'année précédente au printemps, le budget 2010 au début de l'automne.

Dans le courant du printemps, le Conseil intercommunal a adopté un préavis autorisant le renouvellement des installations de contrôle des feux de signalisation, les équipements hérités des polices de Prilly et Renens étant obsolètes.

En automne, le Conseil intercommunal a donné son aval à l'engagement de quatre aspirants en plus des deux prévus au budget, afin de renforcer les effectifs de la division police. Cet aval était subordonné à la décision du peuple quant à la création d'une police unique dans le canton de Vaud.

Le Conseil a aussi adopté une motion demandant à ce que le Comité de Direction présente un projet de règlement de police intercommunal, projet qui sera soumis en 2010.



Comité de Direction

Claudine Wyssa, Présidente

Daniel Matthey

Michelle Beaud

Michel Farine

Etienne Lasserre, vice-président

Olivier Golaz, vice-président

Yvan de Rham

Christophe Erni puis Yolande Riche

Bussigny-près-Lausanne

3

Chavannes-près-Renens

2

Crissier

2

Ecublens

4

Prilly

4

Renens

8

St-Sulpice

2

Villars-Ste-Croix

2

Conseil intercommunal

Claire Richard, Secrétaire (hors Conseil)

Marcel Berdoz
André Bignens
Jean-François Jolimay

Vaclav Jiricny
Daniel Rod

Patrick Martin
Pierre Mühlethaler

Philippe Boissenot
Micheline Brülhart
Pascal Conti
Michel Perlini

Fabien Deillon
Pascal Delessert, Président
Bernard Golay
Olga Vergara

Olivier Barraud
Verena Berseth
Cédric Depoisier
Jean-Marc Dupuis
Nicolas Freymond, vice-président
Paul Mettraux
Bastien Raymond
Catheline Raymond

Madeleine Grzelak-Guidon
Marcel-André Panzera

Françoise Olivia
Christian Perrudet



Le 25 mars 2009, les autorités des communes du district de l'Ouest lausannois ont assermenté 9 nouveaux collaborateurs, parmi lesquels figurent un aspirant et une collaboratrice civile. Cette cérémonie s'est déroulée à la grande salle de Villars-Ste-Croix, en présence d'un public nombreux, composé d'élus, de policiers et de familles.

Les sept nouveaux policiers comblent des départs d'agents ayant rejoint d'autres corps de police. Ils sont affectés pour la majorité d'entre eux à la police mobile, avec une exception pour l'un des policiers affecté au poste de ville de Prilly.



Assermentés

- Agt Fonknechten Stéphane
- App Champion Arnaud
- App Falconnier Raphaël
- App Juat Frédéric
- App Porchet Gilles
- Brg Masson Isabelle
- Sgt Aeberhard Armin
- Sgtm Fellay Frédéric

Epitiaux Annick (notifications)



Répondants communaux

Dans chacune des communes partenaires de l'Association, le Conseiller municipal en charge de la police est membre du Comité de Direction. Il dispose, en plus, d'un relais au sein de l'Etat-major en la personne d'un des officiers, qui fonctionne comme répondant communal.

Les répondants et les Municipaux se rencontrent au moins une fois par semaine et travaillent de concert à la résolution des problèmes qui concernent la commune. Lorsque des habitants s'adressent aux autorités pour des questions de sécurité, le répondant communal, en collaboration avec les services de la POL et de la commune, tente de trouver des solutions.

Le répondant communal participe aussi à la rédaction des préavis communaux et assiste aux séances des chefs de service, en fonction des habitudes différentes qui existent dans chacune des communes.

Cette façon de faire porte ses fruits. La connaissance de ce qui se passe au sein de chacune des administrations permet d'apporter à celles-ci un soutien efficace, notamment en utilisant les expériences tirées de cas antérieurs.

Bussigny-près-Lausanne

Le répondant communal a rédigé des projets de lettres pour les réponses de la Municipalité et participé à l'élaboration de projets de signalisation routière. Il a tenté de trouver des solutions au problème du squat d'un bâtiment se trouvant sur le territoire communal, et a appuyé la Municipalité lors de rencontres avec les habitants.

Chavannes-près-Renens

Le répondant communal a étudié la problématique des jeunes qui occupent le terrain vers la poste de Chavannes, en laissant des bouteilles vides et détritiques dans le quartier de la Blancherie. Il a participé à l'élaboration d'un projet de réglementation de l'heure d'ouverture et de fermeture des magasins et s'est chargé des questions de stationnement.

Crissier

En 2009, hormis les affaires courantes (notamment en matière de chiens dangereux, abandon d'objets sur le domaine privé), le répondant communal a également été sollicité dans le cadre des travaux de réfection de la rue des Alpes, de la mise en place d'une politique de stationnement privilégié des résidents sur l'ensemble du territoire communal, ainsi que l'introduction de zones 30 km/h.

Ecublens

Dans le cadre de ses activités, le répondant communal a participé à la rédaction d'un préavis intercommunal (Ecublens-Chavannes) sur les installations de régulation routière le long du m1, ainsi que le déplacement et le réaménagement du nouveau poste de ville à la route du Bois 2-4.

Prilly

Durant l'année 2009, le répondant communal a notamment traité du remplacement des infrastructures de l'appareil de surveillance du trafic, de la campagne de marquages routiers, du remplacement de la signalisation selon la nouvelle norme et du contrôle du stationnement sur le domaine privé communal.

Renens

Le répondant communal a conceptualisé le projet de stationnement privilégié au profit des résidents et participé à l'élaboration des préavis sur l'aménagement de la place du marché et des zones limitées à 30 km/h.

St-Sulpice

Le marquage des zones et des durées de stationnement ont été modifiés en collaboration avec le répondant communal. Une étude a été lancée dans la perspective de créer une seule réception pour le bâtiment dans lequel se trouve le poste de ville.

Villars-Ste-Croix

Le répondant communal a donné suite à chaque sollicitation provenant de la Municipalité ou du greffe. Il a notamment été question de nuisances sonores et de zones de stationnement.

Aperçu événementiel

Janvier

Le 4 janvier, après que le gérant d'une station-service située à la rte de Cossonay a signalé un vol d'essence, les policiers interpellent les occupants d'un véhicule suspect. Il s'avère que les trois occupants de cette voiture sont les auteurs du vol.

Le 17 janvier, les policiers interpellent l'auteur présumé d'une tentative de viol à Lausanne. Sur la base du signalement fourni par la victime aux agents lausannois, les agents parviennent à débusquer l'auteur présumé et l'interpellent, avant de le remettre aux inspecteurs de la police judiciaire.

Le même jour, en soirée, les agents interpellent les auteurs d'une agression à coups de couteau commise aux dépens de supporters bâlois de hockey sur glace. Les auteurs font partie d'un groupe largement connu de jeunes qui posent régulièrement des problèmes à la police.

Le 28 janvier, alors qu'ils surveillent un établissement public à Prilly, les agents reconnaissent un homme recherché sur le plan national pour avoir commis des crimes dans le domaine des stupéfiants. L'homme est interpellé peu après sa sortie de l'établissement public.

Février

Un homme hospitalisé à Cery quitte l'hôpital le 3 février après s'être tailladé les avant-bras. Les agents le recherchent, accompagnés d'un chien policier. Après avoir organisé une battue, ils découvrent le fuyard assoupi dans les bois voisins et lui portent assistance.

Une jeune femme se plaint qu'un appareil automatique ne fonctionne pas dans un hôtel de Bussigny, au matin du 8 février. Le veilleur de nuit sort de son bureau pour aider cette personne. Il est immédiatement agressé par deux complices de la femme qui le menacent et emportent la caisse. Malgré les recherches, les individus parviennent à s'enfuir.

Mars

A la route de Sullens, à Villars-Ste-Croix, quatre véhicules entrent en collision le 10 mars vers 18h. La conductrice d'une des voitures, âgée de 22 ans, est découverte sans vie, éjectée de son véhicule. Les agents bouclent le périmètre, apportent leur soutien aux rescapés et facilitent le travail de constat des gendarmes.

Deux entreprises sont visitées par des cambrieurs au matin du 18 mars. A Ecublens, un individu qui a pu prendre la fuite est interpellé par un agent de la POL et son chien. A Crissier, le guetteur et les deux cambrieurs sont interpellés en flagrant délit par les policiers.

Deux personnes se battent à Ecublens le 23 mars. La violence est telle que l'une d'elles subit des blessures au couteau. Les agents de la POL interviennent, interpellent les trois protagonistes et les mettent à disposition des enquêteurs.

Avril

Sur la base des indications d'un habitant du quartier, les agents interviennent le 3 avril au petit matin à Prilly après qu'un homme a cassé les vitres de trois voitures et volé des effets. Les patrouilles de la POL et de la gendarmerie bouclent le quartier. L'auteur des vols est interpellé après avoir été débusqué par un chien de police.

Le 8 avril, vers minuit, une voiture débouchant du chemin de Champ-Colomb à Ecublens percute un fourgon descendant la route du Pont Bleu. Le conducteur du fourgon est éjecté de son véhicule. L'homme est décédé au moment où les agents arrivent.

Les agents interviennent le 12 avril dans un restaurant de Crissier où un homme s'est présenté armé d'un pistolet. Les agents le cernent. Au moment où il fait mine de prendre son arme, le responsable de l'intervention se précipite et plaque l'homme contre le mur, l'empêchant de devenir dangereux pour les agents ou pour lui-même.

Juin

Le 1^{er} juin, trois hommes ont un différend dans un établissement public de Crissier. Dans des circonstances troubles, l'un des trois reçoit un coup de couteau. Les agents appelés en urgence interviennent auprès de ces hommes qui sont fortement sous l'influence de l'alcool.

Les agents interviennent à la rue de la Mèbre à Renens après qu'un témoin les a appelés le 10 juin. Ils repèrent des traces de tentative d'effraction sur la porte d'une pharmacie. Les signalements permettent d'interpeller deux hommes, dont l'un est armé, qui admettent avoir voulu cambrioler l'officine.

Le 23 juin, les agents se tiennent prêts à intervenir dans le cadre d'une course-poursuite qui a lieu sur l'autoroute. Ils s'intègrent au dispositif et prévoient un bouclage du côté de Prilly. Les occupants du véhicule percutent un mur à l'endroit où se trouvent les agents de la POL et tentent de s'échapper à pied. Ils sont repris après qu'un agent a tiré un coup de sommation et après quelques dizaines de mètres de course.

Aperçu événementiel

Août

Cinq ressortissants roumains collectent de l'argent au profit d'une prétendue œuvre de charité, le 26 août. Ils sont interpellés à la gare de Renens après qu'un dispositif a été mis en place. Les fouilles effectuées permettent de découvrir de l'argent en des endroits inattendus.

Les agents interviennent à Prilly avec les pompiers de la commune au moment où la toiture d'un bâtiment est en flammes. Un homme souffre de blessures aux jambes; cinq autres personnes sont intoxiquées par la fumée. La commune relogé les locataires dans un abri de protection civile.

Le 30 août, un homme qui a perdu de l'argent agresse un passant au chemin des Biondes, à Renens, afin de compenser ses pertes. Des habitants appellent les agents qui interpellent l'auteur et la victime. L'auteur, fortement alcoolisé, est mis à disposition des enquêteurs.

Septembre

Une bagarre d'importance oppose des clients d'un restaurant à Villars-Ste-Croix le 27 septembre. A l'arrivée des agents, les clients s'unissent pour s'en prendre aux policiers. Neuf patrouilles de policiers et de gendarmes sont finalement requises pour permettre l'interpellation des principaux protagonistes.

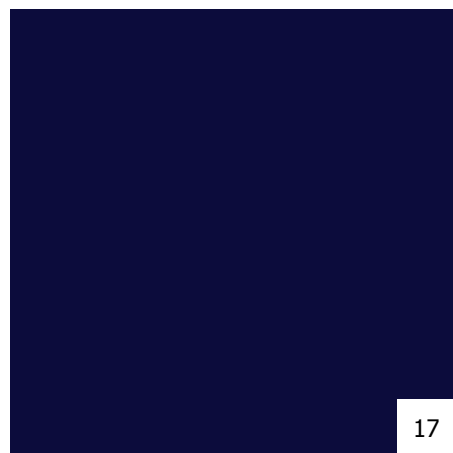
Octobre

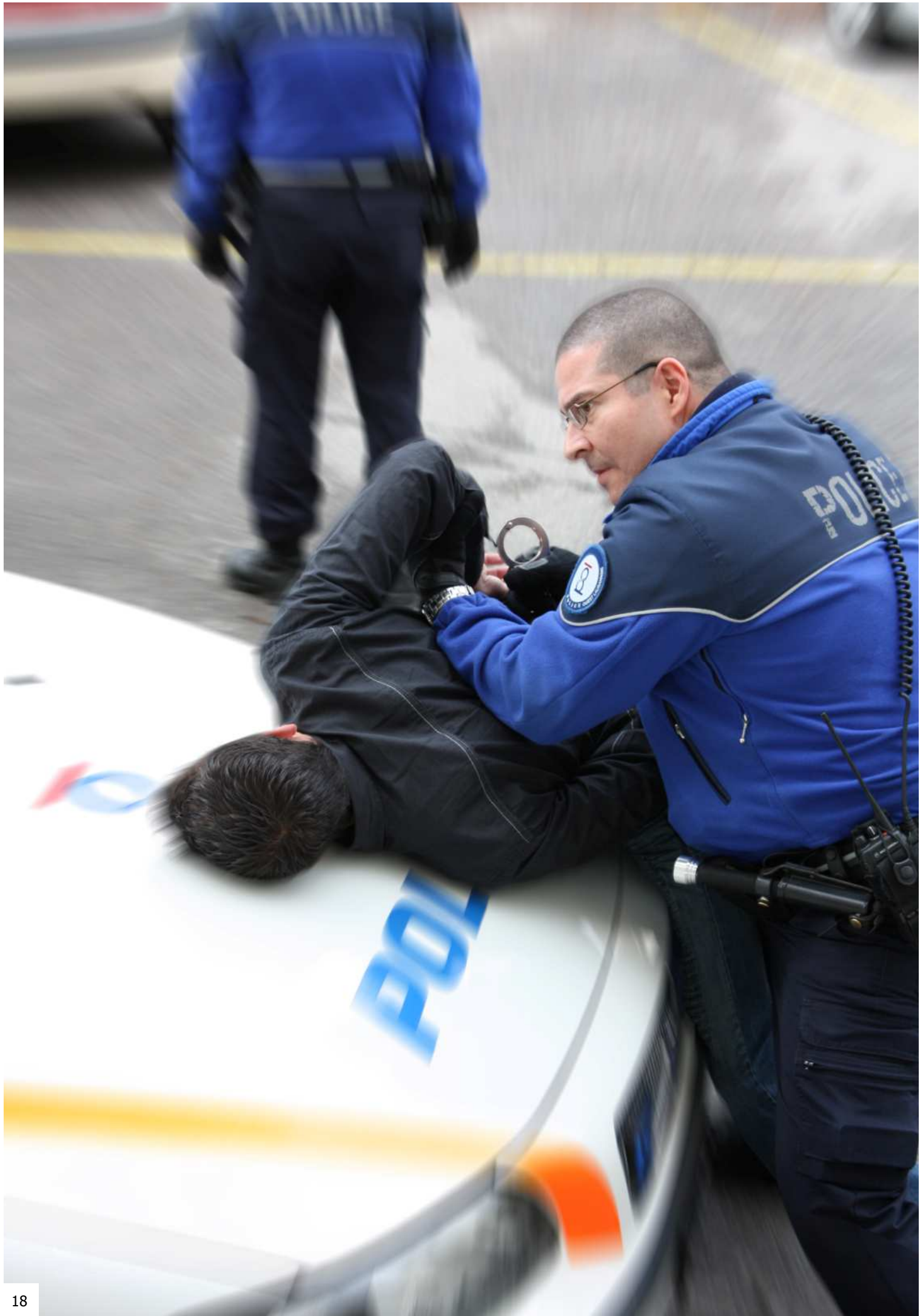
Les agents interpellent trois cambrioleurs d'un pavillon de jardin le 2 octobre à Renens. Les trois personnes avaient établi un campement dans le petit bois situé à proximité et ils consommaient les produits stupéfiants qu'ils avaient dérobés dans la cabane.

Les pompiers éteignent un incendie à Renens le 18 octobre. Certains des habitants se trouvant totalement démunis, la police et le Conseiller municipal les prennent en charge pour la nuit et les logent dans un hôtel. Les dommages sont très conséquents. Le même jour, les agents interpellent un cambrioleur à Crissier, tombé de la villa qu'il cambriolait, et un dealer de produits stupéfiants à Renens.

Novembre

A la demande d'un agent de change, le 4 novembre, les policiers interpellent un homme qui tente d'écouler de la fausse monnaie. L'homme et une septantaine de faux billets sont remis aux enquêteurs.





Mouvements de personnel

Au 31 décembre 2009, l'Association compte 119 postes à plein temps, occupés par 123 collaborateurs.

72 collaborateurs sont rattachés au corps de police (58%)
23 collaborateurs travaillent au sein de la police administrative (18%)
22 collaborateurs occupent les postes attachés à la Direction et à Partenariats et Logistique (18%).

6 collaborateurs sont en formation (3 aspirants policiers et 3 apprentis).

Le Comité de Direction a engagé 15 collaborateurs dont deux apprentis et une psychologue et enregistré 12 départs, dont un apprenti en temps d'essai et un collaborateur en contrat à durée déterminée.

Accidents et maladie

Au total, quelque 1'379 jours maladie et 558 jours accidents ont été comptabilisés. Sur les 24 accidents, 7 seulement étaient d'ordre professionnel. Six cas de maladie de longue durée sont survenus; deux concernaient des grossesses.

Evaluations des collaborateurs

Le processus d'évaluation ayant donné satisfaction en 2008, il a été reconduit en 2009 avec quelques légères adaptations. Sur 114 collaborateurs évalués:

14 collaborateurs ont été qualifiés comme dépassant largement les attentes;
28 collaborateurs dépassent légèrement les attentes et ont été récompensés par une prime;
66 collaborateurs fournissent des prestations en adéquation avec les objectifs fixés;
6 collaborateurs n'atteignent pas les objectifs fixés.

Formation

Les policiers ont suivi des stages de formation continue en matière d'accidents et à la centrale d'engagement de la police de Lausanne, ainsi qu'à la centrale d'engagement de la police cantonale vaudoise. Ils ont profité de cours de pilotage moto, de 1^{er} secours, de prévention de la criminalité des jeunes, de tir, de certification pour devenir moniteur de bâton tactique, de formations spécialisées pour les conducteurs de chiens. Certains ont également suivi les cours destinés aux cadres (sous-officiers et officiers).

La création de patrouilles cyclistes a également nécessité la mise sur pied d'une formation traitant de particularités liées à ce type de véhicule, notamment lors de l'interception d'un fuyard à pied ou de l'utilisation de l'arme.

Un programme de stages réciproques avec le département psychiatrique du CHUV et de Cery a été mis sur pied. Cette formation se déroule sur 3 journées passées respectivement aux urgences de psychiatrie du CHUV, à l'unité psychiatrique de liaison à Lausanne et à l'hôpital psychiatrique de Cery à Prilly. Cette formation vise à mieux comprendre et appréhender les diverses pathologies psychiatriques que le policier peut être amené à rencontrer dans l'exercice de sa profession. Cinq policiers ont participé à cette formation.

Le personnel administratif a également suivi diverses formations continues, tant dans le domaine informatique que dans le domaine relationnel, avec les cours "Savoir exploiter ses ressources pour vivre en harmonie".

Une nouvelle fonction a été créée à la POL. Une psychologue a été engagée à 50% le 1^{er} juillet, après une phase test concluante de six mois. L'expérience a commencé à fin 2008 par des stages dans toutes les brigades et services de la POL.

L'Etat-major et la psychologue ont dû définir les rôles et marges de manœuvre de cette collaboratrice. Ainsi, le cahier des charges prévoit que la psychologue est à disposition des collaborateurs pour un suivi, le métier de policier étant particulièrement exigeant et les agents vivant parfois des expériences traumatisantes. Ces entretiens sont confidentiels et le Commandement n'a pas connaissance des collaborateurs qui sont ainsi accompagnés. Un total de 10 collaborateurs a bénéficié de ces entretiens de soutien, qui ont lieu dans un local discret, hors des murs de la POL.

D'autre part, une cellule de defusing et de debriefing composée de la psychologue et de trois policiers est désormais mise en place. Les quatre collaborateurs ont suivi une formation de six jours et bénéficient de formation continue dans ce domaine.

Le deuxième axe de l'activité de la psychologue est la mise en place d'un soutien psychologique aux victimes, à leurs proches et aux témoins d'événements qui sortent de l'ordinaire (accidents, incendies, cambriolages, violences conjugales, agressions...). Les policiers peuvent proposer à ces personnes un soutien.

En cas d'acceptation, un psychologue se déplace dans les trente minutes. Entre avril et décembre, le soutien a été proposé à 25 reprises, et accepté 8 fois. Dans une circonstance, une psychologue de la permanence AVP-Police est intervenue, les sept autres cas ayant été pris en charge par la psychologue de la POL. D'autre part, la psychologue est intervenue à 3 reprises, sur sollicitation de policiers, auprès de personnes présentant des troubles psychiques ou qui étaient en détresse psychologique.



Des promotions intermédiaires ont pris effet au 1er juillet 2009 et ont permis de promouvoir un agent à la distinction d'appointé et un adjudant au grade de lieutenant.

Une cérémonie de promotions de fin d'année a eu lieu le 17 décembre 2009.

Ont été promus:

- 3 agents à la distinction d'appointé
- 2 appointés au grade de brigadier
- 2 sergents au grade de sergent-major
- 2 sergents-majors au grade d'adjudant







Organisation de la subdivision

La subdivision est composée de 4 collaborateurs. L'activité des agents a notamment consisté à traiter de nombreux dossiers en approche de résolution de problème (ARP), à la création et participation aux campagnes de prévention. Les contacts établis dès le début de l'Association ont pu être entretenus et renforcés tout au long de l'année.

Partenariats

Outre les dossiers en ARP, qui étaient essentiellement orientés sur des problématiques impliquant des incivilités causées par des adolescents, la subdivision a participé à la mise en place du programme RailFair à la gare de Renens, collaboré au bon fonctionnement de manifestations, telles que le carnaval de Bussigny, bals de fin d'année scolaire ou des rencontres sportives qui se déroulent à la Patinoire de Malley. Des liens ont pu être créés avec de nouveaux partenaires avec lesquels ont été entreprises des démarches préventives.

Prévention

Une nouvelle fois, le personnel de la brigade a dispensé des cours de prévention routière dans 157 classes regroupant les élèves d'enfantine (74 classes) et de primaire (1^{ère} année 30 classes, 2^{ème} année 33, 12 classes mixtes) ainsi que huit classes d'enseignements spécialisés du district. Des cours de prévention de la délinquance ont également été donnés à des élèves de 6^{ème} année.

Les campagnes "Retour de l'été, réduisons les incivilités", "Port du sautoir réfléchissant" ont été créées par la subdivision. La campagne « Prévention des cambriolages » a essentiellement consisté à sensibiliser la population sur une recrudescence cyclique et à recommander quelques mesures simples de protection pour dissuader les cambrioleurs.

La subdivision a également été associée à des campagnes de prévention communales, régionales et nationales.



Stands POL

Durant l'année 2009, le personnel de la brigade a mis en place le stand de la POL. En plus d'une présence dans les centres commerciaux, il a participé aux manifestations communales suivantes :

St-Sulpice / Marché villageois 18.05
Chavannes-près-Renens / Rallye de l'Union des sociétés locales 23.05
Villars-Ste-Croix / Départ dernière étape du Tour du Pays de Vaud cycliste 07.06
Renens / Festimixx 13.06
Prilly / Fêtons Prilly 27.06
Bussigny-près-Lausanne / Course populaire "La Foulée" 29.08
Crissier / Festicrissier 29.08
Bussigny / Fête de l'Union des commerçants et artisans de Bussigny 05.09
Renens / Marché hebdomadaire 12.09
Crissier / Gymkhana pour vélos dans le cadre de la journée de la mobilité 16.09
Crissier-Léman Centre / Prévention cambriolages 21.11
Crissier-MMM / Prévention cambriolages 28.11

Durant le tenue des stands, les sujets abordés étaient divers et variés. Prévention des cambriolages, règles de circulation à vélo, ceinture de sécurité, alcool, bruit, recrutement de nouveaux aspirants.

D'autre part, diverses animations telles que concours, jeux pédagogiques et éducatifs, simulateur de conduite, lunettes reproduisant l'ivresse ont été proposées au public.



La tendance des infractions aux limitations de vitesse est à la hausse.

Contrairement à l'année précédente, des records de vitesse ont été enregistrés sur divers grands axes de l'Ouest lausannois notamment à Crissier, Ecublens, Chavannes-près-Renens, Bussigny-près-Lausanne et Renens.

Un motocycliste a été mesuré à 165 km/h en localité à Crissier. 9 autres infractions pour des vitesses comprises entre 100 et 134 km/h et 17 infractions pour des vitesses comprises entre 90 et 100 km/h, toujours en localité, démontrent la nécessité de poursuivre des contrôles de façon poussée.

Dans les zones 30 km/h, la palme revient à un usager qui circulait à 75 km/h.

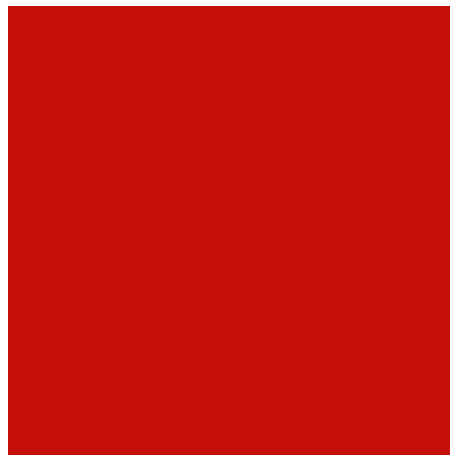
Nouvelle installation de surveillance des feux

Les résultats d'exploitation du premier exercice 2008 de l'Association "Sécurité dans l'Ouest lausannois" avaient permis de dégager un excédent de recettes. La moitié de cet excédent a été redistribuée aux communes afin de limiter la contribution de celles-ci. L'autre moitié a permis d'acheter un nouveau système de surveillance des feux de signalisation et de contrôle de la vitesse.

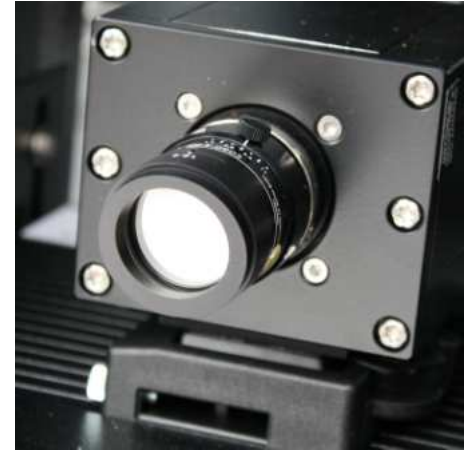
Par le biais d'un préavis, adopté par le Conseil intercommunal, le Comité de Direction a acquis deux appareils numériques, appelés à remplacer ceux qui avaient été achetés par les communes de Prilly et Renens en 1992 et 1994. Les technologies, obsolètes, ne permettaient plus l'exploitation de ces systèmes.

Les photos ci-dessous démontrent la possibilité de sanctionner le non-respect des feux rouges (gauche) et les excès de vitesse (droite).





Dans le courant de l'année 2009, plusieurs carrefours ont été équipés des mâts nécessaires à ces contrôles. Afin de permettre aux communes de conserver leur autonomie de décision en matière de carrefours à équiper, l'Association se contente de proposer des sites. A fin 2009, huit sites sont pourvus des installations nécessaires aux contrôles.



Les deux machines sont installées sur l'un ou l'autre des sites selon une planification qui garantit un tournus. Les deux effets dissuasif et répressif se combinent pour une amélioration globale de la sécurité dans les carrefours concernés.



Le dispositif est complété par un afficheur préventif de la vitesse, utilisé quotidiennement sur les routes des huit communes du district.



Achat d'un véhicule écologique

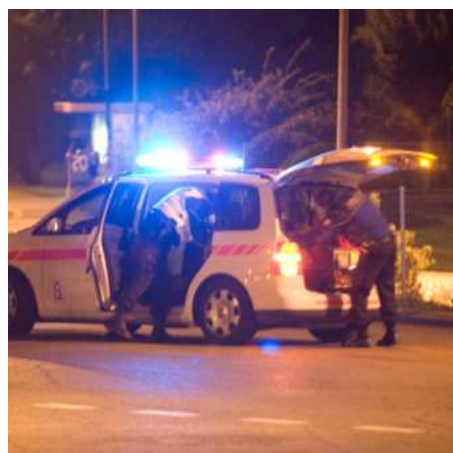
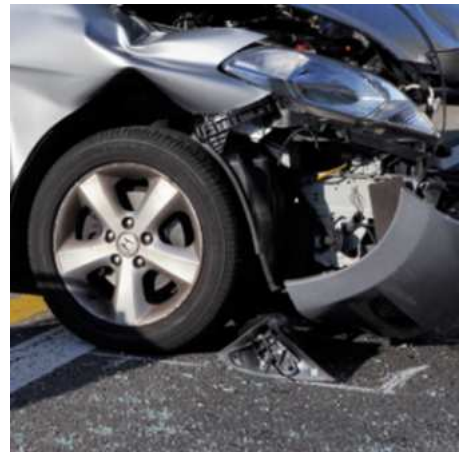
Dans le cadre du renouvellement du parc de véhicules, le Commandement a suivi le souhait émis par la Commission de gestion d'acquérir un véhicule écologique. Après une analyse approfondie du marché et des différents types de véhicules à disposition, le Comité de Direction a accepté la proposition d'acquérir une Toyota Prius type III à motorisation hybride, modèle livrable dès l'été 2009.

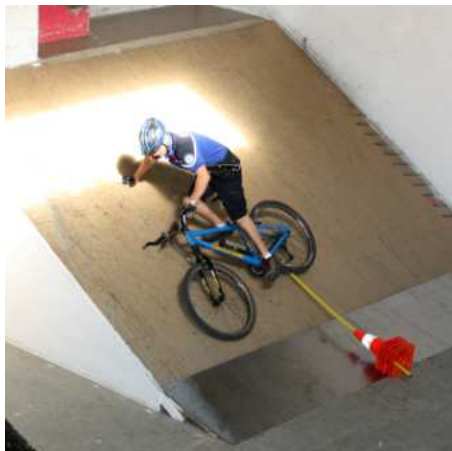
Ce véhicule est mû soit par un moteur électrique, soit par un moteur thermique ou les deux simultanément. Elle constitue la voiture de série la plus écologique du moment, avec une consommation donnée de 3,9 litres, une émission de CO2 de 89 grammes et dont la catégorie de dépollution correspond déjà à la norme la plus sévère en Europe. De plus, son constructeur se trouve être également le fabricant le plus écologique selon le classement de l'ATE (Association Transports et Environnement).

Ce véhicule a fait l'objet d'un test par la police mobile. Il semble toutefois que les activités liées à l'intervention ne soient que peu compatibles avec les caractéristiques de ce véhicule. Il est destiné principalement à être utilisé par les postes de ville, contexte où les premières expériences sont positives.

Cette acquisition a également été l'occasion d'imaginer une nouvelle identification visuelle pour le marquage des véhicules. Elle pourra être apposée sur tous les nouveaux véhicules.







Cyclistes

Au mois de juillet, la POL a fait l'acquisition, à titre expérimental, de deux vélos. Rapidement, les policiers et le public ont manifesté de l'intérêt pour ce nouvel "outil de travail". Les avis concordent pour dire qu'il s'agit d'un moyen de locomotion privilégiant et facilitant le contact, à l'instar de la patrouille pédestre, mais qui permet en plus de couvrir un secteur plus grand.

Face à ce constat, deux cycles supplémentaires ont été achetés en octobre. A fin 2009, ils sont répartis à raison de deux vélos à la police mobile, un au poste de ville de Chavannes et le dernier à celui de St-Sulpice. Dix-neuf policiers ont manifesté de l'intérêt pour ce type d'activité. Ces collaborateurs, tout ou partiellement équipés pour l'instant, peuvent les utiliser selon leur bon vouloir.



Objectifs et axes principaux

Durant l'année, la direction de la division Police a fixé 39 objectifs spécifiques liés à des problématiques locales (nuisances sonores, circulation/stationnement, dommages à la propriété, lutte contre le trafic ou la consommation de stupéfiants, par exemple), objectifs qui concernaient tant la police mobile que les postes de ville.

Gares

A l'instar de l'année précédente, la police a continué à prêter une attention toute particulière à la problématique des gares. Si dans l'ensemble la situation s'est améliorée, relevons tout de même qu'au mois de novembre, suite aux projets d'affrontements à Nyon entre les jeunes de cette région et ceux de l'Ouest lausannois, la police a dû marquer une présence plus forte, tant à Renens qu'à Bussigny, afin d'éviter que des faits similaires ne s'y produisent.

Centres commerciaux

La police a continué à être confrontée ponctuellement à la présence de ressortissants de l'est européen, souvent mineurs, aux abords immédiats des centres commerciaux collectant sans autorisation (contravention à la loi sur l'exercice des activités économiques) de l'argent au profit de soi-disant associations pour des sourds-muets.

Personnes en itinérance

A Renens, dans le secteur de l'Usine-à-Gaz, la présence de gens du voyage dormant sur la voie publique ou dans leur véhicule s'est poursuivie en 2009 avec pour corollaire des problèmes de salubrité. Durant les mois d'octobre et de novembre, la police a marqué une présence régulière le soir, ce qui a permis d'éviter que la situation ne se dégrade. La solution à ce problème passe également par des travaux d'aménagement dans ce secteur.

Jeunesse

Durant l'été et le début de l'automne, la police a été confrontée à plusieurs rassemblement de jeunes occasionnant diverses infractions (trouble à l'ordre et à la tranquillité publics, dommages à la propriété, consommation de stupéfiants, insalubrité). Ces rassemblements ont principalement eu lieu sur les communes de Bussigny, Crissier, Prilly et Renens, aux abords des collèges ou dans les parcs publics.

Squat à Bussigny-près-Lausanne

Au mois de juin, des squatters ont pris possession de l'immeuble situé au chemin du Vallon 1 à Bussigny-près-Lausanne, propriété de la société Getaz Romang. Entre-temps, un contrat de confiance a été signé entre les parties. La police a effectué depuis de fréquents passages dans le secteur afin de prévenir les débordements et faire respecter la législation en vigueur.

Les postes de ville constituent les premiers maillons du contact avec les habitants des communes de l'Ouest lausannois.

Dans sept des huit communes, les agents ont pour mission de répondre aux demandes et sollicitations de la population au poste de police d'une part, sur le terrain d'autre part. Soutenus par des collaboratrices civiles et par des assistants de police, les agents affectés aux postes de ville travaillent selon un système de gestion par objectifs.

Chaque semaine, ils apportent leur concours à la solution de problèmes par une action parfois préventive, mais parfois répressive, lorsque le dialogue ne suffit plus. Dans le contexte local qui les occupe, ils tentent de trouver des solutions à des problèmes locaux, appuient l'administration communale, gèrent des problèmes d'incivilités.

Les postes de ville sont aussi appelés à enregistrer les plaintes des habitants et à fournir toutes sortes de conseils en lien avec d'éventuelles procédures diverses.



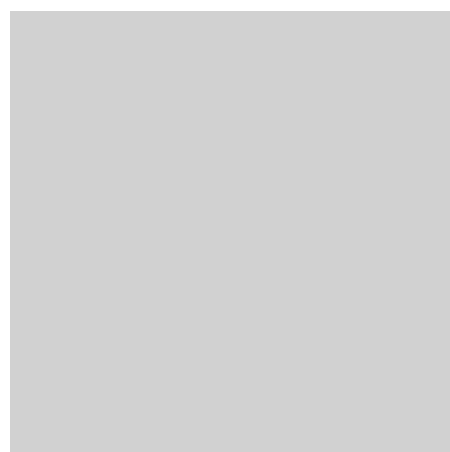
Durant l'année 2009, des travaux ont été entrepris dans le bâtiment des Tilleuls à Prilly, en vue de créer une garderie au rez-de-chaussée. Le personnel de la police administrative et du poste de ville a travaillé dans des conditions très pénibles durant plusieurs mois.

Dans le même temps, la division police administrative, qui n'était reliée aux systèmes informatiques de l'Association que par des connexions de mauvaise qualité, a vu cette situation nettement améliorée. Une fibre optique est désormais en place, fruit d'un accord entre la commune de Prilly et la POL, qui se sont partagé les frais de construction de cette liaison.

L'année 2009 a permis de stabiliser le fonctionnement de la police administrative, à un haut niveau d'intensité dans tous les domaines. Ainsi la police du commerce a dû gérer 1322 manifestations et quelque 400 demandes par courriel. A cela s'ajoutent les contrôles effectués dans tous les domaines de compétences qui lui sont dévolus par la loi, sans oublier les lotos et autres tombolas.

L'activité du secteur signalisation est restée soutenue en 2009. Elle comprend l'entretien de la signalisation, la mise en œuvre de concepts permettant la sécurisation des chantiers ainsi que l'élaboration de plans de circulation. A cela s'ajoutent la préparation de la signalisation lors de manifestations et la participation aux projets développés dans les communes.

Le travail du bureau des naturalisations consiste à établir des rapports de renseignements sur les personnes désireuses d'obtenir la nationalité suisse, et à procéder à des enquêtes au sujet de la situation familiale de couples. Enfin, ils procèdent également à des enquêtes en relation avec des demandes d'interdictions civiles pour des mises sous tutelle. Cela représente un total de 639 rapports dans le courant de l'année, toutes catégories confondues.



Le secteur des notifications a considérablement souffert de l'absence prolongée d'un collaborateur, gravement atteint dans sa santé. L'autre collaboratrice a dû assumer cette tâche seule durant près de sept mois. Le travail n'a cependant pas diminué, au contraire. Durant cette phase extrêmement difficile, cette subdivision a pu s'appuyer sur les agents des postes de ville et a pu bénéficier de l'aide d'un apprenti.

Dans le domaine du contrôle du stationnement, trois assistants ont résilié leur contrat, deux pour orienter leur carrière dans un autre domaine, le troisième pour travailler dans un autre corps de police. Neuf assistants de police assument actuellement cette mission, à savoir un collaborateur localisé à Prilly, un à Crissier, un à Bussigny-près-Lausanne, deux à Ecublens travaillant sur les communes de St-Sulpice et Chavannes-près-Renens et quatre à Renens. Le samedi, deux assistants effectuent des contrôles dans l'Ouest lausannois. En 2009, les assistants de police ont distribué 21'659 fichets d'amendes d'ordre, soit 59 par jour.

Dernier secteur de la police administrative, la commission de police a vu son travail augmenter de façon considérable. Le nombre de rappels a ainsi progressé de 45%, celui des sentences de 55% et celui des sommations de plus de 60%. Sous la houlette de son nouveau responsable administratif, la commission de police a répondu à une hausse de 78% du nombre de demandes de renseignements et a engagé 205% de poursuites de plus qu'en 2008. Afin de répondre à ce développement, une collaboratrice a été engagée dans le cadre d'un programme d'insertion et deux compléments au programme de gestion informatique ont été acquis, notamment afin d'identifier les détenteurs de véhicules français.





Perspectives d'avenir

Si les Vaudois, en 2009, ont choisi un modèle, 2010 et les années suivantes vont impliquer, pour la Police de l'Ouest lausannois et sa structure institutionnelle, la nécessité de s'adapter. Quelles seront les nouvelles autorisations d'exercer dévolues aux polices municipales et régionales, quels effectifs seront nécessaires, quels outils nouveaux devront être acquis ? La réponse à ces questions n'est pas encore claire ou définitive. Ce qui est certain, c'est que des adaptations seront nécessaires. Elles passeront, à coup sûr, par des investissements nouveaux, impliquant bien entendu les communes.

En guise de conclusion, nous vous prions de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

Le Conseil intercommunal de l'Association Sécurité dans l'Ouest lausannois,

Vu le rapport de gestion présenté par le Comité de Direction,

Où il le rapport de la commission de gestion,

approuve la gestion de l'exercice 2009 et en donne décharge au Comité de Direction.



Total des interventions dans les communes

	Bussigny - près- Lausanne	Chavannes- près- Renens	Crissier	Ecublens	Prilly	Renens	St-Sulpice	Villars-Ste- Croix	Total
2008	1'407	1'389	1'848	1'670	2'183	3'712	945	129	13'283
2009	1'772	1'647	2'184	2'093	2'525	4'229	988	164	15'602
% des interventions totales	11.36%	10.56%	14.00%	13.41%	16.18%	27.11%	6.33%	1.05%	
Diff. 09-08	365	258	336	423	342	517	43	35	2'319

Total des interventions à caractère préventif dans les communes

	Bussigny - près- Lausanne	Chavannes- près- Renens	Crissier	Ecublens	Prilly	Renens	St-Sulpice	Villars-Ste- Croix	Total
2008	547	698	695	813	815	760	721	67	5'116
2009	618	875	892	1'056	1'079	990	755	78	6'343
% des interventions préventives	9.74%	13.79%	14.06%	16.65%	17.01%	15.61%	11.90%	1.23%	
Diff. 09-08	71	177	197	243	264	230	34	11	1'227

Les interventions à caractère préventif sont comptabilisées par moitié des autres interventions, comme cela avait été fait dans le cadre du rapport de gestion 2008.

Interventions par nature

	Accidents	Vols	Nuisances sonores	Demandes d'assistance	Bagarres / ivresses	Contrôles circulation	Dommages à la propriété	Prévention	Infractions LCR	Divers	Total
2009	1'128	792	1'473	2'155	454	1'132	602	6'343	433	1'090	15'602
% des interventions totales	7.23%	5.08%	9.44%	13.81%	2.91%	7.26%	3.86%	40.66%	2.78%	6.99%	

Les chiffres sont extraits de l'application JEP (Journal des événements de police) mise en production à la POL en mai 2008. La méthode de comptabilisation a été affinée en 2009.



Accidents de la circulation

	Bussigny - près- Lausanne	Chavannes- près- Renens	Crissier	Ecublens	Prilly	Renens	St-Sulpice	Villars-Ste- Croix	Total
2008	145	52	215	104	149	246	21	19	951
2009	200	63	246	139	152	275	36	17	1'128
Diff. 09-08	55	11	31	35	3	29	15	-2	177
Blessés 2008	11	5	21	16	20	24	7	4	108
Blessés 2009	14	5	29	23	20	33	5	1	130
Mortels 2008	-	-	-	-	1	-	-	1	2
Mortels 2009	1	-	-	1	-	-	-	1	3

Total des interpellations et arrestations (auteurs de délits)

	Bussigny - près- Lausanne	Chavannes- près- Renens	Crissier	Ecublens	Prilly	Renens	St-Sulpice	Villars-Ste- Croix	Total
2008	13	15	21	17	24	60	1	3	154
2009	18	11	29	10	34	107	5	3	217
Diff. 09-08	5	-4	8	-7	10	47	4	-	63

Total des vols de toutes sortes (yc vols à l'étalage) ayant généré une intervention de la POL

	Bussigny - près- Lausanne	Chavannes- près- Renens	Crissier	Ecublens	Prilly	Renens	St-Sulpice	Villars-Ste- Croix	Total
2008	92	71	116	98	135	246	20	4	782
2009	93	56	140	76	137	274	12	4	792
Diff. 09-08	1	-15	24	-22	2	28	-8	-	10

Total des nuisances sonores et troubles à la tranquillité

	Bussigny - près- Lausanne	Chavannes- près- Renens	Crissier	Ecublens	Prilly	Renens	St-Sulpice	Villars-Ste- Croix	Total
2008	73	79	115	77	139	296	14	5	798
2009	180	159	173	148	204	578	23	8	1'473
Diff. 09-08	107	80	58	71	65	282	9	3	675

Total des demandes d'assistance

	Bussigny - près- Lausanne	Chavannes- près- Renens	Crissier	Ecublens	Prilly	Renens	St-Sulpice	Villars-Ste- Croix	Total
2008	72	66	73	80	163	271	18	4	747
2009	213	178	251	281	359	816	47	10	2'155
Diff. 09-08	141	112	178	201	196	545	29	6	1'408

Total des violences domestiques

	Bussigny - près- Lausanne	Chavannes- près- Renens	Crissier	Ecublens	Prilly	Renens	St-Sulpice	Villars-Ste- Croix	Total
2008	8	10	5	9	15	45	1	-	93
2009	13	21	13	17	17	47	-	1	129
Diff. 09-08	5	11	8	8	2	2	-1	1	36

La POL n'est autorisée à s'occuper que de l'intervention dans ce genre de situations.
La partie judiciaire est du ressort exclusif de la Police cantonale vaudoise.

Total des bagarres et lésions corporelles

	Bussigny - près- Lausanne	Chavannes- près- Renens	Crissier	Ecublens	Prilly	Renens	St-Sulpice	Villars-Ste- Croix	Total
2008	12	5	18	11	26	70	1	-	143
2009	27	16	24	23	29	80	2	1	202
Diff. 09-08	15	11	6	12	3	10	1	1	59

Total des ivresses

	Bussigny - près- Lausanne	Chavannes- près- Renens	Crissier	Ecublens	Prilly	Renens	St-Sulpice	Villars-Ste- Croix	Total
2008	14	12	25	9	28	52	13	-	153
2009	25	12	33	14	43	114	9	2	252
Diff. 09-08	11	-	8	5	15	62	-4	2	99

Total des infractions à la loi sur les stupéfiants

	Bussigny - près- Lausanne	Chavannes- près- Renens	Crissier	Ecublens	Prilly	Renens	St-Sulpice	Villars-Ste- Croix	Total
2008	11	5	16	11	20	55	-	-	118
2009	12	10	18	17	25	87	4	-	173
Diff. 09-08	1	5	2	6	5	32	4	-	55

La POL n'est autorisée à intervenir que dans des cas où la quantité de produit détenu par l'auteur de l'infraction est en lien avec sa consommation personnelle. Les autres cas (trafic) sont du ressort exclusif de la Police cantonale vaudoise.

Total des infractions à la loi sur les étrangers

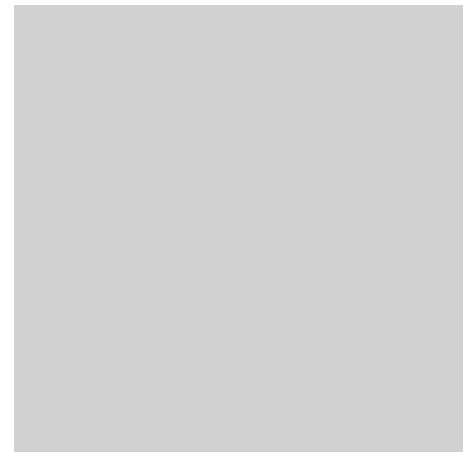
	Bussigny - près- Lausanne	Chavannes- près- Renens	Crissier	Ecublens	Prilly	Renens	St-Sulpice	Villars-Ste- Croix	Total
2008	6	1	9	5	14	34	-	-	69
2009	6	4	12	3	13	45	2	-	85
Diff. 09-08	-	3	3	-2	-1	11	2	-	16

Total des contrôles de circulation

	Bussigny - près- Lausanne	Chavannes- près- Renens	Crissier	Ecublens	Prilly	Renens	St-Sulpice	Villars-Ste- Croix	Total
2008	78	48	77	85	93	178	28	14	601
2009	162	95	155	150	196	288	59	27	1'132
Diff. 09-08	84	47	78	65	103	110	31	13	531

Total des dommages à la propriété ayant généré une intervention de la POL

	Bussigny - près- Lausanne	Chavannes- près- Renens	Crissier	Ecublens	Prilly	Renens	St-Sulpice	Villars-Ste- Croix	Total
2008	56	54	46	56	82	174	10	6	484
2009	92	56	66	77	109	183	14	5	602
Diff. 09-08	36	2	20	21	27	9	4	-1	118



Formation

Formation continue au sein des brigades (en heures)

	Entraînement bâton tactique et self défense	Entraînement tir	TTI (toutes techniques d'intervention)	Rafraîchissement des diverses législations en vigueur	Technique et tactique d'intervention avec un chien	Total
2009	570	320	215	230	20	1355

Formation extra-muros (journées)

	Cours divers	Entraînement de tir 4ème génération	Savoir exploiter ses ressources pour vivre en harmonie	Total
2009	200	123	60	383

Radar

Statistique des infractions

		Bussigny - près- Lausanne	Chavannes- près- Renens	Crissier	Ecublens	Prilly	Renens	St-Sulpice	Villars-Ste- Croix	Total
Nombre de contrôles	2008	50	53	71	104	111	155	23	17	584
	2009	82	61	99	106	126	170	32	23	699
Véhicules contrôlés	2008	10'035	15'957	22'916	31'414	47'860	59'476	2'962	3'322	193'942
	2009	14'961	20'645	29'536	37'126	58'464	73'280	4'497	2'708	241'217
Véhicules en infraction	2008	996	628	1'261	2'535	2'720	2'396	460	230	11'226
	2009	1'095	682	2'190	2'104	2'932	3'036	494	208	12'741
% d'infractions	2008	9.93%	3.94%	5.50%	8.07%	5.68%	4.03%	15.53%	6.92%	5.79%
	2009	7.32%	3.30%	7.41%	5.67%	5.02%	4.14%	10.99%	7.68%	5.28%

Rapports de dénonciation à la Préfecture et à l'Office d'instruction pénale

	Radar	Surveillance automatique du trafic	Total
2008	491	181	672
2009	644	146	790
Diff 09-08	153	-35	118

Nombre de rapports rédigés

	Bussigny - près- Lausanne	Chavannes- près- Renens	Crissier	Ecublens	Prilly	Renens	St-Sulpice	Villars-Ste- Croix	Total
2008	55	64	61	85	147	203	17	3	635
2009	57	85	48	99	123	205	18	4	639
Proportion	8.92%	13.30%	7.51%	15.49%	19.25%	32.08%	2.82%	0.63%	

Nombre de rapports rédigés - détail par communes

	Bussigny - près- Lausanne	Chavannes- près- Renens	Crissier	Ecublens	Prilly	Renens	St-Sulpice	Villars-Ste- Croix	Total
Natus ordinaires	16	23	15	32	20	59	1	1	167
Natus facilitées	15	21	15	17	19	36	5	0	128
PV d'audition	12	17	6	24	39	53	5	1	157
Rapports de fond	7	8	6	15	23	33	4	1	97
Interdictions civiles	0	5	1	0	10	4	1	0	21
Autres rapports	7	11	5	11	12	20	2	1	69
Total	57	85	48	99	123	205	18	4	639
% du total	8.92%	13.30%	7.51%	15.49%	19.25%	32.08%	2.82%	0.63%	

Notifications

	Bussigny - près- Lausanne	Chavannes- près- Renens	Crissier	Ecublens	Prilly	Renens	St-Sulpice	Villars-Ste- Croix	Total	
Commandements de payer reçus	2008	1'326	1'402	1'813	1'628	2'866	6'367	126	41	15'569
	2009	1'467	1'522	1'604	1'653	2'460	5'252	266	57	14'281
% des commandements reçus		10.27%	10.66%	11.23%	11.57%	17.23%	36.78%	1.86%	0.40%	
Diff 09-08		141	120	-209	25	-406	-1'115	140	16	-1'288
Mandats reçus	2008	55	71	22	71	24	16	4	1	264
	2009	81	101	16	120	21	19	18	3	379
% des mandats reçus		21.37%	26.65%	4.22%	31.66%	5.54%	5.01%	4.75%	0.79%	
Diff 09-08		26	30	-6	49	-3	3	14	2	115

Etablissements publics

	Autorisations spéciales	Bars à café	Buvettes	Cafés-bars	Cafés- restaurants	Discothèques	Hôtels	Night-clubs	Tea-rooms	Total
2008	6	4	14	13	136	4	7	1	16	201
2009	6	4	14	12	133	4	7	1	16	197

Manifestations

En 2009, le bureau de la police du commerce a géré 1'322 manifestations sur le territoire des huit communes de l'Ouest lausannois. A ce chiffre, il convient d'ajouter environ 400 demandes traitées directement par courriel et qui ne figurent pas dans le calendrier des manifestations 2009.

Quatre manifestations ont nécessité la mise en œuvre de dispositifs coordonnés importants :

Arton Ice, au CIGM de Malley à Prilly, les 3-4 février 2009

Camaval de Bussigny, du 27 au 29 mars 2009

Festival Balelec, à l'EPFL, Ecublens, le 8 mai 2009

Visite et conférence du Dalai Lama, au CIGM de Malley à Prilly, du 4 au 6 août 2009

Interventions dans le domaine de la signalisation

	Bussigny - Chavannes- près- Lausanne	Chavannes- près- Renens	Crissier	Ecublens	Prilly	Renens	St-Sulpice	Villars-Ste- Croix	Total
2008	208	147	239	198	224	368	102	119	1'605
2009	279	131	236	187	318	482	93	29	1'755
% des interventions	15.90%	7.46%	13.45%	10.66%	18.12%	27.46%	5.30%	1.65%	

Commission de police

Nombre de sentences et sommations

	Bulletins d'amendes		Domaine privé		Règlements		Radar		Total
	Sentences	Sommations	Sentences	Sommations	Sentences	Sommations	Sentences	Sommations	
2008	643	411	2'955	513	348	136	164	114	5'284
2009	1'920	1'001	3'853	580	249	100	362	212	8'277
Diff 09-08	1'277	590	898	67	-99	-36	198	98	2'993



Sentences dans les communes

		Bussigny - près- Lausanne	Chavannes -près- Renens	Crissier	Ecublens	Prilly	Renens	St-Sulpice	Villars-Ste- Croix	Total
Bulletins d'amendes d'ordre	2008	57	46	80	32	154	260	13	1	643
	2009	148	185	291	102	413	733	43	5	1920
	Diff 09-08	91	139	211	70	259	473	30	4	1277
Domaine privé	2008	547	323	191	245	633	989	25	2	2955
	2009	579	344	185	801	634	1'251	39	20	3853
	Diff 09-08	32	21	-6	556	1	262	14	18	898
Règlement de police	2008	20	18	46	15	50	193	4	2	348
	2009	24	13	23	20	28	134	6	1	249
	Diff 09-08	4	-5	-23	5	-22	-59	2	-1	-99
Radar	2008	3	6	8	17	30	88	9	3	164
	2009	16	16	37	30	59	196	5	3	362
	Diff 09-08	13	10	29	13	29	108	-4	-	198

Audiences de la Commission de police

	Bussigny - près- Lausanne	Chavannes -près- Renens	Crissier	Ecublens	Prilly	Renens	St-Sulpice	Villars-Ste- Croix	Total
2008	25	29	7	5	16	48	1	0	131
2009	22	7	11	15	34	54	8	0	151
Diff 09-08	-3	-22	4	10	18	6	7	0	20

Sommes encaissées dans les communes

		Bussigny - près- Lausanne	Chavannes près- Renens	Crissier	Ecublens	Prilly	Renens	St-Sulpice	Villars-Ste- Croix	Total
Amendes	2008	102'340	81'920	102'340	65'290	247'900	377'030	28'440	1'060	1'006'320
	2009	129'921	149'453	182'049	87'900	337'942	617'295	45'479	3'680	1'553'719
Diff 09-08		27'581	67'533	79'709	22'610	90'042	240'265	17'039	2'620	547'399
Domaine privé	2008	20'850	13'020	20'850	13'620	28'670	46'360	1'200	120	144'690
	2009	67'131	37'793	20'242	74'406	69'360	130'720	4'165	1'970	405'787
Diff 09-08		46'281	24'773	-608	60'786	40'690	84'360	2'965	1'850	261'097
Règlement de police	2008	2'220	980	2'220	780	3'570	11'080	320	90	21'260
	2009	2'715	1'570	3'810	2'914	3'795	21'631	230	140	36'805
Diff 09-08		495	590	1'590	2'134	225	10'551	-90	50	15'545
Radar	2008	78'910	44'620	78'910	205'810	187'600	164'010	31'020	21'410	812'290
	2009	84'925	46'035	173'005	187'548	235'212	236'051	43'320	19'095	1'025'191
Diff 09-08		6'015	1'415	94'095	-18'262	47'612	72'041	12'300	-2'315	212'901
SAT	2008	-	-	-	-	-	527'460	-	-	527'460
	2009					103'310	512'745			616'055
Diff 09-08						103'310	-14'715			88'595

Nombre d'amendes d'ordre délivrées (circulation et stationnement)

	Bussigny - près- Lausanne	Chavannes- près-Renens	Crissier	Ecublens	Prilly	Renens	St-Sulpice	Villars-Ste- Croix	Total
2008	2'212	2'036	2'493	1'531	6'610	8'964	557	21	24'424
2009	2'139	3'052	3'596	1'554	6'780	13'053	954	46	31'174
Diff 09-08	-73	1'016	1'103	23	170	4'089	397	25	6'750

Infractions traitées par la Commission de police

	Bulletins d'amendes d'ordre	Surveillance Radar automatique du trafic	Office d'instruction pénale	Préfecture	Total	
2008	24'414	10'781	4'405	130	565	40'295
2009	31'174	12'159	6'671	158	619	50'781
Diff 09-08	6'760	1'378	2'266	28	54	10'486

Sommes encaissées au profit des communes

	Bussigny - près- Lausanne	Chavannes- près-Renens	Crissier	Ecublens	Prilly	Renens	St-Sulpice	Villars-Ste- Croix	Total
2008	22'919.85	19'986.62	14'027.00	16'160.00	57'000.00	161'160.15	180.00	0.00	291'433.62
2009	2'794.90	1'927.30	1'344.70	1'816.45	10'645.15	21'446.85	0.00	0.00	39'975.35
Diff 09-08	-20'124.95	-18'059.32	-12'682.30	-14'343.55	-46'354.85	-139'713.30	-180.00	0.00	-251'458.27

